

Territoire de Belfort

Razzia sur des voitures : deux Belfortains interpellés

Depuis fin novembre, les deux complices auraient sévi dans plusieurs communes du département et dans les Vosges. Préjudice estimé : près de 20 000 euros. Une enquête menée par le groupement de gendarmerie de Belfort a permis leur interpellation le 2 janvier dans la matinée.

« Ils se sont fait plaisir », glisse une source proche de l'enquête, satisfaite d'avoir mis un terme aux agissements de deux jeunes Belfortains.

Depuis fin novembre, les cambrioleurs, âgés respectivement de 20 et 22 ans, ont commis plus d'une trentaine de vols avec effraction. « Il y a eu des vols et tentatives de vols à la roulotte. Des vols de voiture et d'accessoires au sein de véhicules », résume le lieutenant-colonel de gendarmerie Franck Sipp.

Des délits commis dans plusieurs départements

Selon le parquet de Belfort, la somme du préjudice avoisinerait les 20 000 euros.



Vols à la roulotte, vols de matériel ou de voiture, les cambrioleurs ont multiplié les infractions en peu de temps. Photo d'illustration Lionel Vadam

Les délits ont été commis dans plusieurs communes du Territoire de Belfort (Étueffont, Éloie, Auxelles-Haut, Lepuix, Giromagny, Sermamagny) mais également à Bussang, dans les Vosges.

Grâce à une enquête efficace menée par la communauté de brigades de Belfort, via des recoupements de témoi-

gnages et mouvements de véhicules, deux interpellations ont eu lieu le 2 janvier dernier.

À leur domicile, les deux suspects ont été cueillis à 6 h

du matin par une vingtaine de militaires. Les brigades de Belfort, Delle, le PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) ainsi que l'équipe cynophile étaient mobilisés. Les perquisitions qui ont suivi se sont révélées fructueuses selon l'état-major de la gendarmerie. De l'outillage portatif a été retrouvé en masse, ainsi qu'un nombre impressionnant de matériels de pêche, des enceintes, des téléphones, du numéraire, des montres ainsi que des lunettes.

Jugés en comparution immédiate lundi

Après leur garde à vue, les deux suspects ont été présentés au tribunal de Belfort le 3 janvier dans l'après-midi. Le plus jeune est ressorti libre sous contrôle judiciaire, le second, âgé de 22 ans, a été conduit en détention provisoire à la maison d'arrêt de Besançon.

Les deux hommes seront présentés dans le cadre d'une comparution immédiate le lundi 6 janvier au tribunal correctionnel de Belfort.

● Benjamin Cornuez